

PLUS CHÈRE ET PLUS RESTRICTIVE POUR CERTAINES ACTIVITÉS

L'assurance devient un sujet explosif

Transport de voyageurs, installateurs de panneaux photovoltaïques ou encore recyclage des déchets : de plus en plus de professionnels peinent (ou vont peiner) à assurer leurs activités en raison d'une sinistralité élevée. Quand ils y parviennent, cela leur coûte beaucoup plus cher pour une couverture moins bonne. La pression des réassureurs conduit déjà certaines compagnies d'assurances à exclure des risques comme les émeutes de leurs contrats en outre-mer.

C'est un sujet qui agite de plus en plus le monde économique local. Mi-novembre, il sera au cœur de la visite du président national du syndicat des courtiers d'assurance, Planète CSCA.

C'est vrai un peu partout sur le territoire national mais encore plus prégnant en outre-mer : de nombreuses entreprises arrivant à l'échéance de leur contrat d'assurance ont eu ou vont avoir une mauvaise surprise.

Non seulement les montants demandés sont en hausse pour couvrir les dégâts liés aux intempéries ou aux mouvements sociaux que les compagnies ont dû indemniser ces derniers mois. Mais en plus, certains risques ne sont plus du tout ou alors nettement moins bien couverts. Notamment les émeutes.

La situation n'est pour l'heure pas aussi dramatique sur l'île qu'en Martinique et en Guadeloupe. Selon nos informations, aucune compagnie d'assurances n'a encore supprimé la garantie émeutes de ses contrats. Mais certaines ont déjà revu à la baisse le capital garanti... et l'inquiétude est de mise pour 2025 avec l'éventualité que certains assureurs cessent tout bonnement de couvrir ce type de risque.

« Dans certains nouveaux contrats commercialisés en 2025, la garantie émeutes n'existera plus à La Réunion », croit savoir un spécialiste.

« Il faut qu'on bouge »

« Nous ne savons pas ce qui va se passer, explique un représentant du monde de l'entreprise qui suit le dossier de très près. Il est possible que certains assureurs se déclarent trop exposés aux risques en outre-mer suite à ce qui s'est passé en Nouvelle-Calédonie et en Martinique. Et qu'ils décident de ne plus y aller ». Cela poserait évidemment des questions en termes de

concurrence. « Il faut qu'on bouge », résume notre interlocuteur.

Pour la quasi-totalité des professionnels, comme pour les particuliers d'ailleurs, les primes d'assurance sont en hausse. De 10 à 25 % selon un courtier. Mais pour certaines activités en particulier, notamment le transport de personnes, les piscinistes, les spécialistes de l'étanchéité ou encore les installateurs de panneaux photovoltaïques (déjà impactés par le passé) et les entreprises de recyclage des déchets, les primes peuvent être « doublées voire triplées » en raison de la fréquence de sinistralité plus forte. Et ce avec des garanties de moins en moins bonnes.

« Points d'attention »

« Dans ces secteurs, qui représentent environ un millier d'entreprises, il devient très difficile de s'assurer, commente un courtier. C'est d'autant plus problématique concernant le recyclage des déchets alors que l'on pousse le développement de cette filière ».

Alain Baudry, président du Comité des assureurs, ne minimise pas le problème. « Il y a une tension dans les territoires d'outre-mer qui est liée à la fois aux événements naturels, comme Belal à La Réunion en début d'année, et aux émeutes comme celles qu'ont vécu la Nouvelle-Calédonie et la Martinique. Cela a renchéri le coût des sinistres. Mais ce n'est pas un problème réunionnais. C'est vrai également dans l'Hexagone ».

« À ce stade, nous n'avons pas détecté d'impossibilité d'assurabilité », précise Alain Baudry. La responsabilité civile est une assurance obligatoire et il y a donc forcément des solutions qui seront trouvées. Mais il y a des points d'attention par rapport à certaines difficultés à s'assurer ». Principalement en termes de coûts.

À en croire le président du Co-



Déjà confrontés par le passé à la difficulté de se faire assurer, les installateurs de panneaux photovoltaïques sont de nouveau touchés. (Photo d'archives François Benito)

mité des assureurs, le problème ne se situe pas au niveau de sa profession. « Les assureurs jouent leur rôle et il ne faut pas croire qu'ils profitent de la situation, insiste-t-il. Mais nous dépendons des réassureurs ». En l'occurrence les assureurs des assureurs, qui seraient à l'origine de la situation actuelle en imposant des contraintes de plus

en plus fortes à leurs clients.

« À ma connaissance, il n'y a pas de position de place par rapport au risque émeutes, ajoute Alain Baudry. Mais il y a une attention particulière des réassureurs par rapport aux départements d'outre-mer, même si La Réunion garde du crédit, avec de possibles limitations en termes de couverture chez certaines compa-

gnies. Chaque acteur prendra ses responsabilités. Les assureurs, eux, doivent rester vigilants par rapport à leurs équilibres techniques et à leur capacité à absorber les chocs comme le cyclone Belal à La Réunion ».

Ce sujet n'a sans doute pas fini de faire couler de l'encre dans les mois qui viennent.

Cédric BOULLAND

En bref

■ Nomination du préfet

La CCIR prête à collaborer

Dans un communiqué, la Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion «salue» la nomination du nouveau Préfet et «réaffirme son engagement pour une collaboration renforcée au service du développement économique du territoire». Pierrick Robert, président de la CCIR, «ambitionne de créer les conditions d'une relance durable et inclusive, au bénéfice de toutes les entreprises réunionnaises, en particulier les petites et moyennes entreprises qui constituent le cœur de notre économie locale. La Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion s'engage à faire de cette collaboration un moteur d'espoir et de nouvelles opportunités pour les entreprises, tout en œuvrant pour un avenir prospère pour La Réunion.»

■ Surendettement

En hausse de 29 % au 3^e trimestre

La tendance à la hausse du surendettement se poursuit malheureusement à La Réunion. Selon l'Iedom, qui assure le secrétariat de la commission de surendettement, 491 dossiers ont été déposés au troisième trimestre, soit une hausse de 29,1 % par rapport au troisième trimestre 2024. À titre de comparaison, la progression était de 20,2 % au deuxième trimestre. L'année en cours pourrait marquer un nouveau record en nombre de dossiers de surendettement, signe que l'inflation (notamment alimentaire) continue de faire des dégâts chez les plus fragiles.

L'OUËST TERRITOIRE DE
LE SÉCHOIR LA RÉUNION

DU 21 SEPTEMBRE 2024 AU 30 NOVEMBRE 2024

Dann Kèr Lé 0

MAFATE, ILET DES ORANGERS
SAM. 21 SEPT.

DOS-D'ÂNE
SAM. 12 OCT.

TROIS-BASSINS
SAM. 23 NOV.

TAN ROUGE
DIM. 10 NOV.

LES COLIMAÇONS
SAM. 30 NOV.

GRATUIT

DANYÈL WARO . DERVICHE ROULÈR . BABA SIFON . BASTER . SALANGANE . CIRKÉ CRAKÉ . BRICE LIIE . ISNEL . DANSES EN L'R . SÉGA'EL . MORE AURA . ETC.

INFOS 0262 34 31 38 WWW.LESECHOIR.COM